

Rapport de la commission du préavis No 58/05 concernant la demande de crédit de Fr. 142'000. - destiné à l'achat d'une balayeuse pour le service de la voirie.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission s'est réunie au complet le 28 avril 2005 au local de la voirie Des Abériaux en présence de Mme la Municipale E Kneubuehler, ainsi que De Mr. Giovanini et de Mr.Küng.

La commission remercie ces personnes pour toutes les informations et renseignements fournis.

Tous les points figurant dans le préavis ont été examinés et approuvés par la commission.

Nous avons comparé entre l'achat et le leasing. L'achat est plus avantageux car le matériel est bien entretenu par le personnel et dure plus longtemps.

Conclusions :

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL de PRANGINS

Vu le préavis municipal No 58/05 concernant la demande d'un crédit de Fr.142'000.- destiné à l'achat d'une balayeuse Aebi MHF 2500 pour le service de la voirie.

Où le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet.

Attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

1. d'adopter le préavis No 58/05 relatif à la demande d'un crédit de fr.142'000.-destiné à financer l'achat d'une balayeuse Aebi MHF 2500 pour le service de la voirie,
2. d'accorder un crédit de fr. 142'000.- pour le financement de cet achat,
3. de porter au budget de fonctionnement, durant 10 ans, la somme de fr.14'200.- par année au titre d'amortissement du véhicule,
4. de financer cette opération conformément aux dispositions de l'art.17, lettre H, du règlement du conseil communal et de porter au budget de fonctionnement les frais y relatifs.

PRANGINS le 3 mai 2005

La Commission :

Isabelle KLEINBAUER



Emile BORNAND



Adrien LIECHTI



Frédy MÜHLETHALER



Gérard MOSSET (rapporteur)

